



Pôle emploi



CFDT EMPLOI

Le 25 juin 2021

## RÉFÉRENDUM PRIME INTÉRESSEMENT : C'est vous salariés qui avez décidé ! VOUS AVEZ MAJORITAIREMENT DIT OUI

 **LORS DU REFERENDUM ORGANISÉ DU 03 AU 10 JUIN SUR LA MISE EN PLACE D'UNE PRIME D'INTÉRESSEMENT POUR TOUS, VOUS AVEZ ÉTÉ 58% A VOUS EXPRIMER : VOTRE VOTE EST SANS APPEL ET A EXPRIMÉ UN AVIS TRÈS MAJORITAIREMENT FAVORABLE.**

**PLUS DE 20 927 D'ENTRE VOUS (64,5%) ONT DIT OUI A LA PRIME D'INTÉRESSEMENT.**

**Pour la CFDT, c'est une réelle avancée dans le difficile combat pour le pouvoir d'achat des agents de Pôle Emploi face à l'obstruction permanente de certaines organisations syndicales.**

Pour les agents de droit privé, c'est la perspective d'une prime annuelle de 300 € à 400 € pour un temps plein.

Pour les agents de droit public, c'est une augmentation du budget initial de la prime CCV de 2% à 2,85%.

## LES JUGES AUSSI !

 **DEUX ORGANISATIONS SYNDICALES, FO ET LE SNU-FSU, ONT TENTÉ DE MUSELER LA DÉMOCRATIE EN CONTESTANT EN JUSTICE LA MISE EN PLACE DU REFERENDUM.**

**Nous savons maintenant que le juge a rejeté les prétextes invoqués et a validé de fait le résultat du référendum !**

**POUR LA CFDT, C'EST UNE 2<sup>ème</sup> VICTOIRE DES SALARIÉS.  
OUI, CE RÉFÉRENDUM ÉTAIT VALIDE.  
OUI, CE RÉFÉRENDUM A ÉTÉ APPROUVÉ PAR VOTRE VOTE.  
OUI, LA PRIME D'INTÉRESSEMENT SERA MISE EN PLACE EN 2022.**

**MERCI D'AVOIR FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX.**



Fédération CFDT PSTE - Protection Sociale Travail Emploi

<https://pste.cfdt.fr/pole-emploi> - [www.facebook.com/pole.emploi.cfdt/](https://www.facebook.com/pole.emploi.cfdt/)